



V. Les hommes

Annexe

Le Conseil d'Administration du Port Autonome de Rouen

Le Conseil d'administration du port de Rouen a été renouvelé en 2004 pour une période de 5 ans. Il comprend 26 membres :

- quatorze membres nommés par décret : M. Le Préfet de la Région de Haute-Normandie et du Département de la Seine-Maritime, MM. de BOISSIEU, BREAU, BRIFAUT, FROSSARD, HADKINSON, HANNON, LE CLAINCHE, ROMEDENNE, SAULNIER, SOUFFLET, TUOT, WERA

- un membre désigné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen : M. HERAIL

- un membre désigné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bolbec : M. AURIAN

- un membre désigné par le Conseil Régional de Haute-Normandie : M. DUPRAY

- un membre désigné par le Conseil Général de la Seine-Maritime : M. SANCHEZ

- un membre désigné par le Conseil Municipal de Rouen : Mme FOURNEYRON

- un membre désigné par le Conseil Municipal de Grand-Quevilly : M. MASSION

- un membre désigné par le Conseil Municipal de Honfleur : M. LAMARRE

- cinq membres représentant le personnel du Port Autonome : Mlle UZENOT, MM. ELIE, HERMIER, ROUSSEAU, VALLEE.

Le Bureau du Conseil comprend : le Président, le Vice-Président du Conseil d'Administration, à savoir : MM. de BOISSIEU, HERAIL.

Le Président d'Honneur est M. MOUCHARD.

Assistent au Conseil d'Administration : le Commissaire du Gouvernement, M. PATEY et les Contrôleurs d'Etat, M. VENET et Mme RABENJA.

Le Comité de Direction comprend : M. le Préfet de la Région de Haute-Normandie et du Département de la Seine-Maritime, Mme FOURNEYRON, MM. de BOISSIEU, BREAU, DUPRAY, HANNON, HERAIL, SANCHEZ.